



SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

STOP A L'ELEVAGE DU CERF

1°/ Dans notre région de la Forêt de Gascogne, le chevreuil d'abord, le cerf ensuite, ont été introduits dans les années 1950.

Même s'il y a eu quelques tentatives dans les années 1930, c'est bien dès les années 1960 qu'il a fallu mettre en place des plans de chasse pour les cervidés. Par ailleurs, il est pertinent de rappeler que le cerf élaphe est un animal de plaine, tout comme le chevreuil.

2°/ Le Pin Maritime est une essence autochtone depuis environ 10 000 ans et la sylviculture développée depuis la fin du XIXème Siècle n'a fait qu'enrichir cette région sur les plans économique, social et environnemental. Qui peut le contester ? (cf. les photos de Félix Arnaudin).

3°/ La forêt landaise est devenue un réservoir de biodiversité au point qu'elle a été classée Trame Verte.

Extrait du schéma de cohérence écologique Aquitaine 2016 :

« La forêt landaise, un réservoir de biodiversité, un poumon vert, un réservoir de carbone. A la faveur des Grenelles de l'environnement, des cadres sont tracés, des trames bleues et vertes définies, des corridors écologiques protégés et la forêt des Landes est défini un « réservoir de biodiversité ».

Le Massif des Landes de Gascogne est caractérisé par une forte prédominance d'une matrice forestière de pin maritime en futaie, la présence d'îlots de landes, de surfaces cultivées et de milieux humides aux caractéristiques variées et un réseau hydrographique dense, bordé de forêts-galeries de feuillus. Il présente une fonctionnalité écologique particulière du fait de l'existence d'une mosaïque de milieux résultant de l'exploitation forestière du pin maritime. Cette mosaïque spatiale (coupes, recrues, différentes classe d'âge de pinèdes et sous-strates associées) est régie par la rotation des parcelles et de leur exploitation. Cela est favorable à un cortège d'espèces dont certaines sont patrimoniales : fadet des laïches, fauvette pitchou, engoulevent d'Europe. Le fait d'être une des plus vastes entités peu fragmentées du territoire français renforce son potentiel écologique. Un grand nombre d'espèces profite du caractère peu fragmenté de ce massif tel que la martre des pins, des rapaces forestiers, des pics, la mésange huppée... Il a donc été retenu comme un réservoir de biodiversités. »

JOURNAL "FORÊT DE GASCOGNE"



6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95
E.mail : ssso@maisondelaforet.fr - Siret 781846688-00021 - Code APE 9412 Z - C. C. P. Bordeaux 143.38 D
Web : www.maisondelaforet-sudouest.com

Union des Syndicats de Sylviculteurs d'Aquitaine

Il faut oser écrire le contraire, mais cela ne trompe plus personne, pas même nombre de chasseurs.

4°/ L'explosion des populations de chevreuils et maintenant de cerfs constitue une menace pour la biodiversité : en surpopulation, ils cherchent partout de la nourriture. Les enclos/exclos démontrent que ces animaux mangent tout au point de menacer la régénération des forêts. Ce fait est établi sur le plan national.

5°/ Comment ne pas être surpris de cette position agressive des représentants des chasseurs à l'égard des sylviculteurs qui les reçoivent chez eux, gratuitement, pour qu'ils exercent leur activité de loisir. Quelle ingratitude.

Et voilà que maintenant les forestiers devraient en outre payer les dégâts chez eux, sur leurs exploitations sylvicoles ? pour que d'aucuns continuent de se distraire quand bon leur semble, et chez les autres et à leurs frais ?

6°/ Alors que les sylviculteurs ne sont pas contre la chasse, au contraire, ils demandent aux chasseurs de chasser plus, constatant qu'ils n'ont pas maîtrisé la gestion des cheptels dont ils avaient la charge. Confère en dernier exemple, le cas du sanglier.

7°/ C'est un plan Marshall contre la prolifération du grand gibier qu'il faut mettre en place. Il y a urgence. Augmentation des dégâts dans les cultures, des maladies, des accidents, tous les signes d'une crise sont réunis.

Il faut réagir et nous proposons de le faire ensemble.

Christian Pinaudeau
Secrétaire Général
du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest